

1703, et qui, par exception, suit celui du Roi; celui du Prince, qui, par un privilège semblable, vient après celui de la Reine, quoiqu'il n'ait été également créé qu'en 1703; celui de l'Infant, qui marche le quatrième; il fut créé en 1642; celui de Bourbon, créé en 1640; celui de Farnèse, créé en 1749; celui d'Espagne, créé en 1659; celui d'Alcantara, en 1676; celui d'Algarve, en 1701; celui de Calatrava, en 1703; celui de Montéza, en 1706; celui de Grenade, en 1735; celui des Volontaires, en 1762.

Les régimens de dragons sont aussi composés de quatre escadrons chacun; les voici selon le rang qu'ils tiennent dans l'état militaire d'Espagne, savoir :

Le régiment du Roi, créé en 1674; celui de la Reine en 1735; celui d'Almanza; en 1676, celui de Pavie, en 1684; celui de Villa-Viciosa, en 1789; celui de Saugunte, en 1708; celui de Numance, en 1707; celui de Lusitanie, en 1709.

Il y a de plus en Espagne, quarante-deux régimens de milices provinciales, dont vingt-huit furent créés en 1734, et les quatorze derniers en 1766. Ils sont composés chacun d'un bataillon et ont tous le même uniforme. Cet uniforme est bleu, avec les paremens et le collet d'écarlate, et les boutons dorés. On ne comprend

point dans les régimens celui qui réside à Majorque; il n'est là que sur le pied de troupes vétérannes, et il a le même uniforme que les milices provinciales.

Outre ces milices provinciales, il en existe d'autres en Espagne qu'on nomme milices *urbanas*, nom qui dérive peut-être du latin *urbs*, c'est-à-dire, cité ou ville, parce que c'est en effet dans des villes qu'on les a placés principalement. On en créa, d'abord en 1762, cent six compagnies, dont vingt résident à Cadix, et ont pour commandant le gouverneur de cette ville. Neuf de ces mêmes compagnies sont au port de Sainte-Marie, treize au camp de Gibraltar, dix à la côte de Grenade, neuf à Carthagène, cinq à Ceuta, quatorze à Badajox, huit à Alburquerque, six à Alcantara, dix à la Corogne, sept à Valence d'Alcantara. On forma encore, en 1768 et 1769, dix-sept compagnies de ces mêmes milices, dont treize ont été placées à Cinda de Rodrigue, et quatre à Tarifa. Il y a, de plus, au camp de Gibraltar, une compagnie de fusiliers, formée en 1705; à Ceuta, une compagnie de cavalerie armée de lances, qui fut créée en 1584; et à Oran, une de Maures Almagarases, formée en 1734. Celle-ci est habillée

à la mauresque, et l'uniforme de ces compagnies n'a nul rapport l'un avec l'autre.

Il faut encore ajouter à ces différens corps, soixante et douze compagnies d'invalides. Elles sont distribuées dans les différentes provinces d'Espagne, et il en réside toujours quatre dans la ville de Madrid. Chaque ville ou chaque place d'importance a son état-major. On en compte environ cent cinquante en Espagne, sur la côte d'Afrique seulement.

Il est temps de parler du corps royal d'artillerie; il n'était anciennement composé que d'un état-major et de quelques compagnies détachées; mais, en 1730, Philippe V jugea à propos de créer un régiment d'artillerie. Ce corps est aujourd'hui composé de quatre bataillons et d'une compagnie de cadets-gentilshommes, qui est au collège militaire de la ville de Ségovie. On compte dans le corps royal d'artillerie, 255 officiers, parmi ce nombre, quatorze colonels, dix-sept lieutenans-colonels, soixante-dix capitaines, soixante-dix lieutenans, et quatre-vingt-quatre sous-lieutenans; c'est un sous-lieutenant-général qui le commande en chef, mais chaque bataillon est commandé par un lieutenant-colonel aux ordres du commandant d'ar-

tillerie dans le département duquel se trouve alors ce même bataillon. L'uniforme de ce corps est habit bleu, la culotte de même couleur, la veste, les paremens et le collet d'écarlate, avec un large galon d'or sur l'habit et sur la veste. Il existe à Ségovie une académie de mathématiques pour l'instruction des officiers et gentilshommes cadets du corps d'artillerie.

On fond le canon de bronze à Barcelone et à Séville, ceux de fer à Lierganes et à la Cavada, et le surplus des machines de guerre en fer à Engui. On fabrique les armes blanches à Tolède, les armes à feu à Placentia, à Guipuzcoa, à Villefranche, à Alcazao de Saint-Jean, à Grenade et à Murcie.

Le corps des ingénieurs fut créé en 1711. Il est composé de dix directeurs, qui doivent pour le moins avoir le grade de colonel; de dix colonels en chef, vingt en second, tous lieutenans-colonels; trente capitaines ordinaires, quarante extraordinaires, et quarante aides-de-camp qui ont le grade de sous-lieutenans. Le gouvernement a aussi eu le soin d'établir à Barcelone et à Ovan une académie royale de mathématiques pour l'instruction des officiers et des cadets, en tout ce qui regarde le génie. Enfin, il y a à Barcelone un collège de chi-

rurgie où se forment les principaux chirurgiens destinés pour le service des armées espagnoles. Il fut fondé, à cet effet, en 1760.

On voit, par tous ces détails, que la constitution militaire de l'Espagne est sur le pied le plus respectable où elle ait jamais été, et que tout est prévu, tant pour y maintenir l'ordre, que pour y semer l'instruction.

---

## L E T T R E X I I.

### M A R I N E E S P A G N O L L E.

---

**L**A marine espagnole a souffert de temps à autre quelques révolutions ; mais elle est aujourd'hui sur le pied le plus imposant ; plus imposant même en réalité qu'elle ne le fut sous le règne de Philippe II, et cette marine s'accroît encore tous les jours.

On compte à la tête de la marine espagnole, outre les capitaines-généraux et les officiers de l'état-major, huit lieutenans-généraux, quatorze chefs d'escadre, soixante capitaines de vaisseaux, soixante-dix capitaines de frégates ; le nombre

des matelots enclassés pour le service des armées navales, est de quarante-neuf mille cent quatre. Voici de quelle manière ils sont distribués : on en compte trois mille trois cent trente-deux à Palma, capitale de Majorque; deux mille deux cent quatre-vingt-seize à Saint-Filieu de Guixols; trois mille neuf cent soixante-onze à Mataro; quinze cent cinquante-cinq à Barcelone; deux mille sept cent cinquante-un à Tarragone; cinq cent quarante à Tortosa; deux mille deux cent quatre-vingt-huit à Valence; dix-neuf cent soixante-dix à Alicante; dix-huit cent trente-cinq à Carthagène; quatre cent quatre-vingt-dix-huit à Véra; quatre cent huit à Almería; trois cent quatre-vingt-neuf à Morill; à Tarifa, deux mille six cent soixante-dix-huit; à Cadix, douze cent quatre-vingt-quinze; dix-neuf cent cinquante-deux à Malaga; cinq cent quatre-vingt-quinze à Saint Lucao; douze cent soixante-dix-huit à Séville; dix-sept cent quatre-vingt-douze à Ayamonte; sept mille cent trente-neuf à Pontévadra; quatre-vingt-dix-huit à la Corogne; deux mille cent dix-huit au Ferrol; neuf cent trente-huit à Vivette; quinze cent quatre-vingt-seize à Aviles; cinq cent quatre à Rive de Selle; mille soixante-quatorze à Santaud; douze cent douze à Bilbao, et mille sept à Saint-Sébastien.

Il y a de plus huit bataillons d'infanterie de marine. Le bataillon est composé de six compagnies de cent vingt hommes chacune. La force totale de ce corps consiste en cinq mille sept cents hommes ; mais il renferme en outre trois officiers par compagnie. L'uniforme est bleu, avec une devise d'écarlate, et le bouton doré.

Le corps royal d'artillerie pour la marine , est composé de mille hommes, distribués en huit brigades, dont chacune a son chef et un lieutenant. Ce corps a des écoles de théorie et de pratique d'artillerie pour l'instruction de ceux qui sont dans les divers départemens de la marine. L'uniforme des élèves est bleu, c'est-à-dire, le juste-au-corps et la culotte, mais la veste et les paremens sont d'écarlate, et les boutons dorés.

Le corps des ingénieurs de la marine a été créé en 1770. Il a pour chef un ingénieur-général, qui a sous ses ordres quatre directeurs, tous capitaines de vaisseaux ; quatre ingénieurs en chef, aussi capitaines de vaisseaux ; huit en second, capitaines de frégates ; huit ordinaires, lieutenans de vaisseaux, et huit extraordinaires, qui n'ont que le grade d'enseigne. L'uniforme de ce corps est habit bleu, veste d'écarlate avec un galon d'or, et des fleurs-de-lys au coin.

Il existe de plus un corps de pilotes, composé

de pilotes de haut-bord, de pilotes de second bord, de petits pilotes ou adjoints à pilote, ainsi que des pilotes-côtiers et de ports.

Il y a, enfin, une académie de gardes-marine, établie à Cadix en 1727. Elle est composée d'un capitaine, d'un lieutenant, un enseigne, quatre brigadiers, huit sous-brigadiers, et de cent trente-huit cadets. Leur uniforme est bleu avec les paremens et la veste d'écarlate, et, un galon au bord de la veste. On enseigne, dans cette académie, les arts et les sciences qu'on estime les plus propres à former d'habiles officiers de marine. Elle est pourvue de maîtres, non-seulement pour enseigner la navigation, la théorie et la pratique de l'artillerie, la construction des vaisseaux et ses manœuvres, mais encore le dessin, la danse, l'escrime, ainsi que les langues étrangères.

Au surplus, chacun de ces corps a son état-major, divisé en trois départemens; un à Cadix, un à Férol, et un autre à Carthagène.

On voit aussi, dans chacun de ces départemens, un hôpital royal qui est pourvu d'un ministre, d'un contrôleur, de deux médecins, et d'un inspecteur de médecine.

Il y a enfin, à Cadix, un collège de chirurgie, composé de quatre-vingt pensionnaires. C'est le

magasin où l'on puise le surplus des chirurgiens dont on a besoin pour le service de la marine ; on les distingue en deux classes ; savoir , en chirurgiens premiers et seconds.

---

### L E T T R E   X I I I .

DES DIFFÉRENTES ACADÉMIES QUE RENFERME L'ESPAGNE.  
NOTICE PARTICULIÈRE SUR CELLE DE L'HISTOIRE.

---

**L'**ESPAGNE, mon ami, possède aujourd'hui presque autant de sociétés littéraires et savantes que la France même ; c'est ce qui pourra étonner bien des Français, tant cette belle et vaste contrée leur est encore étrangère. Je vais seulement, dans cette lettre, vous indiquer les noms et l'objet de ces différentes académies : je pourrai, par la suite, vous faire connaître, plus en détail, leurs productions.

Je citerai d'abord celle qui a le plus de rapport avec notre académie française ; celle *de la Langue espagnole*. Je lui donne le pas, dis-je, sur les autres, parce que la langue est le premier instrument des sciences.

2°. *L'académie de l'Histoire.* Elle a déjà rassemblé tous les matériaux qui doivent servir de base à une histoire bien complète d'Espagne, et elle s'en occupe aujourd' hui. J'y puiserai , par intervalles , quelques faits piquans , puisés , eux-mêmes , dans leur vraie source.

3°. *L'académie royale de Médecine.* Son titre indique suffisamment l'objet de ses recherches. Vous savez , mon ami , que la médecine varie , et qu'elle doit , peut-être , varier dans tous les climats. Je pourrai donc me permettre quelques incursions dans les domaines de la médecine espagnole.

4°. *L'académie de Peinture , Sculpture et Architecture.* L'Espagne a produit plus d'un artiste célèbre , et chez elle , et ailleurs. Le gouvernement n'épargne rien pour mettre les modernes à portée d'égaliser , de surpasser même ceux qui les ont précédés ; mais , outre les secours ministériels , il faut encore ceux du temps.

5°. *Les Études royales.* C'est un établissement formé par Philippe IV , et perfectionné par les princes de la maison de Bourbon. Il est composé d'un directeur en chef , d'un premier bibliothécaire , d'un second , qui fait aussi les fonctions de secrétaire , et d'un nombre suffisant de professeurs. On en compte un pour la *disci-*

*pline ecclésiastique*, un autre pour *le droit naturel des gens*, un quatrième donne des leçons de *philosophie morale*, deux autres se sont partagé les *mathématiques*. Il y a des professeurs pour les langues arabe, hébraïque et grecque ; un professeur de logique, et un autre de physique expérimentale. De plus, une chaire de rhétorique, une de poésie, et plusieurs autres pour la syntaxe latine. Enfin, une collection d'instrumens et de machines, la plus complète qui, peut-être, existe dans toute l'Europe. Vous voyez, mon ami, dans cette liste, plus d'un article qui manque même à l'instruction française. Il ne faut donc pas croire celle des Espagnols trop inférieure à la nôtre.

Les beaux-arts peuvent donc reprendre ici toute leur vigueur. Ce qui s'est déjà fait peut encore se faire.

La bibliothèque du roi est très-considérable et s'accroît tous les jours. Il est vrai qu'on est très-difficile, en Espagne, sur l'admission des livres étrangers. Je n'ai pas besoin de vous indiquer la source de tous ces obstacles.

L'art de l'imprimerie a fait, depuis peu, de grands progrès chez les Espagnols. Ils impriment presque avec la même facilité leurs livres et les nôtres. Leurs presses viennent de mettre au jour

un chef-d'œuvre typographique : c'est la Traduction de Saluste par l'infant don Gabriel. On devait cette distinction au prince traducteur ; moins encore parce qu'il était prince , que parce qu'il a écrit comme s'il ne l'était pas.

Au surplus , cette lettre a peu d'étendue. Je vais y joindre quelques détails sur l'une des académies que j'y indique.

## ACADÉMIE ROYALE

### DE L'HISTOIRE.

L'origine de cette académie ressemble à celle de quelques autres sociétés littéraires bien célèbres dans toute l'Europe ; elle est due à des conférences qui se tenaient chez quelques savans. Les souverains , informés des avantages que la littérature pouvait retirer de ces assemblées , crurent devoir les prendre sous leur protection , et leur donner une forme régulière et permanente. Telle fut l'origine de notre académie française , et celle de l'académie de l'histoire , en Espagne. L'époque de cette dernière ne remonte qu'à l'année 1758. Écoutons , sur cet objet , un écrivain espagnol.

« Le concours de quelques personnes , dit-il ,

» qui cultivaient avec ardeur les belles-lettres ,  
» et qui s'assembraient fréquemment chez un  
» ami commun , fit naître cette académie. La  
» conversation roula d'abord , mais sans aucun  
» dessein prémédité , sur quelques points les  
» plus contentieux de l'histoire d'Espagne. Par  
» exemple , sur l'année où les Arabes envahi-  
» rent cette monarchie ; sur le droit que Pélage  
» pouvait avoir de succéder , comme il succéda  
» en effet , à la couronne , après la malheureuse  
» défaite de don Rodrigue , et sur d'autres points  
» de cette nature. On s'engagea insensiblement  
» à discuter à fond tous les objets ; et comme il  
» fallait , pour y parvenir , puiser dans les  
» sources les plus sûres , on se vit obligé de  
» composer sur tous ces points des dissertations ,  
» dont on faisait la lecture à certains jours indi-  
» qués ; insensiblement ces sortes de travaux se  
» multiplièrent , et furent tous accueillis des  
» amateurs. Philippe V avait porté en Espagne  
» le goût de son aïeul pour les lettres ; il crut  
» devoir accorder sa protection à cette assem-  
» blée de savans. Il confirma les statuts qu'elle  
» s'était tracés elle-même , et érigea en acadé-  
» mie royale de l'histoire universelle de l'Es-  
» pagne , cette société privée ».

Ce monarque fit plus ; parmi d'autres préro-

gatives qu'il lui accorda, il voulut que tous ses membres fussent désormais reconnus commensaux de la maison royale; distinction flatteuse pour les gens de lettres, et peut-être la seule de ce genre qu'on leur ait jamais accordée dans aucun pays. Elle en réunit encore une autre en Espagne; c'est que tous ceux qui jouissent de cette prérogative, ne peuvent être traduits dans aucun tribunal civil, sans une permission du bureau préposé pour la conservation des privilèges dont jouissent ceux qui sont attachés à la maison du roi. Cette permission est très-rarement accordée, et ne l'est jamais que pour des raisons très-graves.

Du reste, Philippe V eut le regret de ne pouvoir effectuer les mesures qu'il avait déjà prises pour doter cette académie naissante. La guerre qui s'alluma dans le même temps, et dont il ne put voir la fin, s'opposa à ce projet; mais son fils et son successeur, Ferdinand VI, le remplit à son avènement au trône. L'académie se proposa dès-lors de travailler à une histoire complète d'Espagne, et les différentes parties de ce travail furent distribuées à différens académiciens. Les uns se chargèrent des recherches géographiques sur l'Espagne, objet si essentiellement lié au fond de l'histoire; d'autres prirent

sur eux d'établir l'ordre chronologique des faits et des époques les plus remarquables. Pour éviter même la plus légère confusion, il fut décidé que chaque académicien exposerait, dans un court précis, les sujets ou les points historiques dont il s'était chargé; la méthode avec laquelle il se proposait de les traiter; les règles de critique dont il pensait faire usage. L'objet de cette précaution était d'empêcher qu'il ne se glissât, dans les travaux de l'académie, aucune notice fautive. Par cette même raison, elle enjoignit à chacun de ses membres, de citer avec soin les auteurs dont il avait tiré ces notices; d'ajouter même le degré de croyance qu'ils méritaient; d'indiquer le temps où ils ont vécu, et sur-tout les archives où eux-mêmes auront puisé les faits qu'ils rapportent.

On statua encore que les académiciens se distribueraient entr'eux le nombre de siècles écoulés depuis l'ère chrétienne, en se chargeant, chacun à part, de rapporter les notices et les événemens du siècle qui lui serait donné en partage. En conséquence, ils devaient examiner tous les auteurs contemporains de ces temps-là, ainsi que les postérieurs et même les antérieurs; parce que ceux-ci pouvaient avoir prévu certains événemens dont parlent leurs successeurs. A l'égard  
des

des siècles antérieurs à l'ère chrétienne, comme il n'y a d'autres sources que celles qu'offrent les auteurs grecs et latins, on détermina que chacun en lirait, avec la plus scrupuleuse attention, un certain nombre, dont il extrairait tout ce qui concerne l'Espagne. Ce fut d'après ces pénibles travaux, dont l'académie s'occupa long-temps, et après avoir établi les plus sûres règles de critique, dont elle fit un recueil pour l'instruction de chaque membre, que cette compagnie publia un plan ou une méthode de dresser les mémoires pour une histoire complète d'Espagne.

Je m'arrête ici ; mais n'apercevez-vous pas quelques traits de ressemblance, entre cette académie de l'histoire, en Espagne, et le tribunal de l'histoire, à la Chine ? Au reste, tout historien occupe lui-même par-tout une sorte de tribunal.

---

#### LETTRE XIV.

GRANDS D'ESPAGNE. LEURS DROITS. LEURS PRÉROGATIVES.  
LEURS DISTINCTIONS. ORIGINE DE LA GRANDEUR, ET SES  
VICISSITUDES.

---

ON connaît généralement en Europe la dignité de *grand d'Espagne* ; mais son origine,

ses prérogatives , ses subdivisions sont moins connues des étrangers. Cette dignité , proprement dite , ne remonte pas à trois siècles ; elle a seulement remplacé d'autres titres à peu près équivalens , et qui , comme le premier , rapprochaient plus immédiatement le sujet du souverain. Telle fut , peut-être , cette classe de nobles , que la simplicité des anciens temps fit désigner par le titre de *riche-homme* , et qui fut substituée à celle des magnats des Goths. Ces magnats , issus pour la plupart du sang royal , étaient , après le souverain , les personnages les plus considérables du royaume , présidaient à l'élection des rois , étaient leurs conseillers en temps de paix et de guerre ; ce sont eux , enfin , que les lois d'Espagne , les conciles nationaux et les histoires désignent par le titre de premiers princes séculiers de la couronne , à laquelle même ils étaient élevés , lorsque la succession directe venait à s'éteindre.

Au reste , anciennement , en Espagne , et surtout dans les royaumes de Castille et de Léon , les riches-hommes étaient appelés *grands* ; mais il faut observer que riche-homme et homme riche ne signifiaient point la même chose. Par un homme riche , on décidait seulement celui qui possède de grands biens ; et par riche-homme ,

celui qui avait le droit de porter l'écusson d'armes, qui alors désignait les hommes de cette classe. Ils avaient aussi, pour emblème, un étendard orné d'une devise quelconque, et un chaudron, qui leur était donné par le roi, lorsqu'ils avaient passé une nuit avec cet étendard dans telle ou telle église, au choix de leur dévotion. L'étendard signifiait que le roi leur donnait la faculté de faire des levées de soldats pour le service du royaume; le chaudron, de son côté, annonçait qu'ils étaient assez puissans pour nourrir et entretenir les gens qu'ils avaient enrôlés.

Les riches-hommes avaient encore, parmi d'autres prérogatives, celle de pouvoir armer des chevaliers, de confirmer les privilèges que les souverains accordaient, de ne pouvoir être jugés sans une permission spéciale du roi, et de signer avec le prénom *don*; ce qui, auparavant, n'était permis qu'aux rois, aux infants et aux prélats. En un mot, la riche-hommerie doit être regardée comme la première dignité séculaire, après celle de la royauté: c'est par cette raison que les souverains ne l'accordaient que comme une faveur singulière qui s'éteignait, même après la mort des personnes qui en étaient revêtues, à moins qu'ils ne jugeassent à propos de la transmettre à leurs descendans.

Ce fut ce qui arriva fréquemment par la suite. Il vint même un temps où cette dignité, ainsi que celle de duc, de comte, resta à demeure dans la famille; c'est ce que nous apprend Pierre Lopez d'Ayala, fameux historiographe d'Espagne, et lui-même homme de qualité. Il paraît cependant qu'après le règne de don Jean I<sup>er</sup>., et sur-tout après celui de don Jean II, il s'était introduit quelque distinction entre la qualité de *riche-homme* et celui de grands d'Espagne; mais, depuis ce temps-là, on s'est accoutumé à ne nommer que sous ce dernier titre, les plus grands seigneurs de la monarchie. Enfin, la dignité de *riche-homme* disparut tout-à-fait au temps des rois catholiques, et avec elle disparut aussi la prérogative dont ils jouissaient exclusivement, de confirmer les privilèges que le roi accordait. On peut voir dans l'histoire de Grenade, écrite par Pedraza, le dernier privilège accordé par les monarques d'Espagne, et confirmé par les *riches-hommes*. « C'est cette prérogative qui » a fait dire à l'historien Zurita, en parlant » d'Alonze, troisième roi d'Arragon, qu'il » y avait autrefois, dans le royaume, autant » de rois que de *riches-hommes*. Sous quel- » que titre, au surplus, ou en quelque

» temps que l'on considère la dignité de grand  
» d'Espagne, on voit que ceux qui en étaient  
» revêtus jouissaient dès-lors de très-hautes  
» prérogatives, et à peu près semblables à celles  
» dont ils jouissent à présent ». Ils sont traités,  
depuis Ferdinand le Catholique, de cousins par  
leurs souverains ; tandis que les autres titrés,  
c'est-à-dire, les comtes, marquis, etc., ne  
sont traités par les monarques d'Espagne que  
de parens. On assure, cependant, qu'autrefois les  
seigneurs, simplement titrés, jouissaient, comme  
les grands mêmes, du privilège de se couvrir  
devant leur souverain. C'est ce qui se pratique  
encore aujourd'hui en Portugal. Ils continuèrent  
d'en user ainsi jusqu'à ce que Charles I<sup>er</sup>., roi  
d'Espagne, fut élu empereur, sous le nom de  
Charles V. Les seigneurs des différens cercles  
d'Allemagne qui fréquentaient la cour impériale,  
ne voyaient qu'avec beaucoup d'étonnement et  
de jalousie, les Espagnols se couvrir en présence  
de leur souverain, dans un pays où, parmi un  
très-grand nombre de très-anciens potentats,  
il n'y a que les électeurs et quelques princes  
qui se couvrent devant l'empereur. Ils lui adres-  
sèrent, à ce sujet, quelques plaintes ; ils lui firent  
même entendre qu'ils s'abstiendraient d'assister  
à son couronnement, si les Espagnols devaient

y paraître couverts. Cette résolution détermina l'empereur à chercher les moyens de satisfaire les seigneurs Allemands sans trop choquer les Espagnols. L'empereur fit savoir à ceux-ci, par l'entremise du duc d'Alva, son grand-maître d'hôtel, que, dans cette circonstance, il lui serait agréable qu'ils voulussent ne pas faire usage de leur ancienne prérogative; qu'à cela près, il ne prétendait point les priver du droit de se couvrir devant lui, et que le privilège leur serait promptement restitué. Ils y consentirent. Ce n'est pas la première fois que les grands seigneurs d'Espagne ont fait à leurs rois, sans hésiter, les plus grands sacrifices. Nul d'entr'eux ne se couvrit alors en présence de l'empereur; mais, au bout de quelques jours, ce prince le permit à un certain nombre des plus qualifiés. Il établit par-là une distinction plus marquée parmi les grands de la nation, et les autres personnes simplement titrées. Un privilège qui s'étendait presque sans restriction à toute la noblesse espagnole, devint seulement le partage des nobles du premier rang.

Les prérogatives des grands d'Espagne sont de deux sortes; mais celle de se couvrir en présence de leur souverain dans tous les actes publics, est celle qui désigne plus spécialement

la *grandesse*. Mr. Carillo observe même que le prince, héritier de la couronne, ne se couvre devant le roi que quand il le lui commande. Lorsqu'un seigneur espagnol se couvre pour la première fois devant le souverain, cette cérémonie se fait avec beaucoup d'éclat et en présence des grands et de plusieurs personnes titrées et d'un grand nombre de gentilshommes. Les gardes sont sous les armes; l'on ouvre les portes du palais, ainsi que celles de la salle d'audience, et l'on attend que le roi vienne se placer sur son trône. Les grands se rangent alors à son côté gauche, ils y sont debout, mais couverts. L'aspirant, accompagné de son parrain, pris dans la classe des grands, est admis, après avoir fait trois profondes révérences, à baiser la main du roi. Il fait une courte harangue sur la faveur dont il va être honoré, et sa majesté lui ordonne de se couvrir. Il obéit, se découvre un moment après, et va se placer du côté où sont les autres grands, se mêle parmi eux et se couvre de nouveau. La cérémonie achevée, tous les grands, sans en excepter le nouveau, accompagnent sa majesté jusqu'à son cabinet. Veut-on savoir si celui qui a été élevé à cette dignité, est grand de la première classe, de la seconde ou de la troisième? Voici de quelle manière le roi d'Es-

pagne procède à ces différentes créations. Ordonne-t-il au récipiendaire de se couvrir avant qu'il ait commencé son discours ? C'est un grand de la première classe qu'il vient de faire. Si le monarque ne lui ordonne de se couvrir qu'après avoir écouté sa harangue, c'est un grand de la seconde classe. Il est de la troisième, lorsque le roi le fait simplement couvrir sans qu'il soit question d'harangue de sa part. Mais il ne peut être couvert, ni quand le souverain lui parle, ni quand il parle au souverain. Ceux à qui le roi accorde le privilège d'être traités comme les grands, jouissent aussi de la prérogative de se couvrir devant lui : mais elle finit à la mort de celui à qui elle a été accordée, et ne lui donne même pas, en toute rigueur, la qualité de grand. Les ducs, en Espagne, ont tous cette qualité, et quoiqu'il y ait des marquis et des comtes qui soient grands, ils jouissent des prérogatives ducales, parce qu'elles sont unies avec celles de la *grandesse*.

L'autre prérogative dont jouissent les grands d'Espagne, c'est de s'asseoir, en présence du roi, dans toutes les cérémonies qui se font dans la chapelle. Ce fut la reine Isabelle qui ordonna et distribua elle-même les places, en destinant aux prélats celles qui sont les plus voisines de

l'autel, et aux grands, celles qu'ils occupent encore aujourd'hui auprès du monarque, sur un banc couvert d'un riche tapis. Les lois romaines nous apprennent que ceux qui étaient revêtus des plus hautes dignités, avaient droit de s'asseoir en présence du prince. Les rois Goths en usèrent ainsi, et permirent aux plus illustres de leur sujets de s'asseoir en leur présence. On pourra demander si celui qui s'est assis devant son souverain, peut aussi se couvrir devant lui ? Les chevaliers de la Toison usent de ce double privilège, quand ils sont assemblés en chapitre général devant sa majesté catholique, de même que lorsqu'ils se trouvent avec le grand collier de l'ordre dans quelques fonctions publiques où le souverain assiste. C'est ainsi même qu'en agirent les chevaliers des trois ordres militaires d'Espagne.

Dans les assemblées des états généraux, qui étaient autrefois en usage, les grands s'asseyaient immédiatement après les prélats; ce qui s'observe encore à présent à celle où l'on reconnaît le prince héréditaire de la couronne. Cette assemblée nous représente assez bien celle des états-généraux. La dernière et même la plus solennelle que tinrent ces états en Espagne, fut celle de Tolède, en 1538, en présence de l'empereur



Charles V. Ce prince fit aussi asseoir les grands dans une assemblée publique tenue à Bruxelles, et où il renonça à la monarchie d'Espagne en faveur de Philippe II, son fils. Philippe III en usa de même dans la séance publique, où il jura (à Valadolid) la paix conclue entre l'Espagne et l'Angleterre. Il serait fort aisé de citer d'autres exemples de cette nature.

Outre ces deux principales prérogatives, les grands d'Espagne en réunissent d'autres qui leur sont spécialement affectées. Par exemple, aussitôt qu'un roi d'Espagne est mort, et que son corps est exposé sur le lit de parade, les grands se placent assis autour du lit et le veillent couverts. Ils ont aussi le droit de transférer le corps au mausolée qui l'attend. Ce furent eux qui, en 1654, portèrent ceux de l'empereur Charles V, des rois Philippe II, Philippe III, et des reines, leurs épouses, pour être déposés dans le nouveau monument que Philippe IV fit ériger.

Lorsque le roi sort en public, soit à pied, soit à cheval, les grands occupent toujours les premières places parmi ceux qui l'accompagnent. Ils sont les plus proches de sa personne dans les fêtes royales qui se donnent en public. Ils ont leurs entrées à la chambre du roi, lors même

qu'il est malade : ce qui n'est pas une distinction de moindre prix que les précédentes.

Les femmes des grands d'Espagne jouissent des mêmes prérogatives que leurs maris , autant que la différence du sexe peut le permettre. Le privilège qu'elles ont, de s'asseoir en présence de la reine , équivaut à celui qu'ont les grands de se couvrir en présence du roi. Cette prérogative est tellement inhérente à leur personne , que , si la veuve d'un grand d'Espagne épouse , en secondes noces , un simple gentilhomme , elle ne perd pas pour cela son ancien droit. C'est ce qui fut décidé en faveur de dona Catharina Juniga , et Pandoval , veuvé du duc d'Escalonne , qui avait épousé ensuite le marquis de Castiète. Il y a plus ; quoique ces sortes de mariages ne donnent point , à celui qui épouse la veuve d'un grand , les prérogatives de la *grandesse* , il y a cependant des exemples du contraire ; on a même vu des seigneurs conserver ces prérogatives après la mort de leurs femmes , à qui ils en étaient redevables ; ce qui ne peut cependant arriver que de l'aveu du souverain.

Enfin , quand le roi d'Espagne écrit à un *grand* , il le qualifie de cousin ; et lorsqu'un *grand* est nommé *vice-roi* , ce qui arrive souvent , alors le roi ajoute au titre de *cousin*

l'épithète d'*illustre*. La simple qualification de cousin est toujours , par elle-même , très-honorable. On sait que les anciens rois d'Espagne ne l'accordaient qu'aux princes du sang.

Tout particulier noble ou non noble , doit donner aux grands d'Espagne le titre d'*excellence*. Les lois du royaume leur attribuent , même exclusivement , ce titre ; mais l'usage permet aujourd'hui de le donner aux conseillers-d'état , et aux lieutenans-généraux. Lorsqu'un grand veut assister à la séance de quelque tribunal de justice , il a droit de se placer au côté gauche du président. Sa dignité lui assure une place d'honneur dans tous les tribunaux.

## L E T T R E X V.

SUR LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE EN GÉNÉRAL.

**L**ES esprits s'éclairent comme les nations s'enrichissent , par la communication. Que chaque peuple garde pour soi ses productions dans tous les genres , l'indigence universelle deviendra le fruit de cette fausse économie.

L'indigence des esprits serait plus grande encore , s'ils dédaignaient cette espèce d'échange qui fait jouir l'un des travaux de l'autre , et rend communes à toutes les nations les richesses littéraires de chacune en particulier. On peut dire que la république des lettres ne subsiste que par des emprunts ; mais , ce qui ruine tant d'états politiques , fait précisément son opulence et sa force.

La chaîne des connaissances ne fut d'abord composée que d'un bien petit nombre d'anneaux. Diverses nations travaillèrent à l'accroître , et la chaîne s'étendit. Elle se rompit plus d'une fois ; les chaînons se dispersèrent , et il fallut de nouveau le concours de plusieurs nations pour la rétablir. On vante encore les services que l'Italie a rendus à l'Europe littéraire : elle devint l'asyle des beaux-arts chassés de la Grèce , leur ancienne patrie ; mais , avant cette époque si glorieuse pour les Italiens , les Espagnols cultivaient ces mêmes arts inconnus chez tant d'autres peuples de la terre , et oubliés en Italie même. La poésie , en particulier , y fut toujours cultivée avec éclat : on sait quelle était la réputation des *Turdétains* , dans des siècles trop reculés. On sait qu'il naquit de grands poètes latins

en Espagne , dans les temps que Rome cessait d'en fournir. Tel fut Lucain qui , malgré ses défauts , sera toujours envisagé comme un homme de génie. Tel fut Sénèque , le tragique , dans lequel plusieurs de nos meilleurs poètes n'ont pas dédaigné de puiser , souvent et toujours avec avantage. Martial , autre Espagnol , est encore aujourd'hui compté parmi les classiques latins ; d'autres écrivains , de la même nation , et qui ne vinrent que plus de deux siècles après les précédens , soutinrent encore , par leurs productions , l'honneur de la poésie latine , presque abandonnée de toutes parts.

On n'entre dans tous ces détails que pour démontrer combien les Espagnols eurent toujours d'aptitude pour cet art estimé , le plus difficile de tous. Les invasions et les ravages des Barbares suspendirent , pour quelque temps , cette ardeur , mais ils ne purent l'éteindre. L'Espagne eut des poètes , lorsque nous n'avions encore que des Troubadours ; elle eut un théâtre quand nous en étions aux tréteaux ; et quand Molière et Corneille posèrent les fondemens de la scène française , ils ne rougirent point d'emprunter aux Espagnols une partie des matériaux qui composent cet édifice. Lope de Véga ,

le Calderon, Guissin de Castro, Moretto, etc. ont été mis à contribution par des Français dignes de les apprécier.

S'agit-il d'examiner les autres branches de la littérature espagnole ? Elle ne sera pas encore prise au dépourvu ; la patrie de Quintilien n'est point encore entièrement privée d'orateurs. Ils ne se sont pas toujours formés sur les préceptes de ce grand maître en matière de goût et d'éloquence ; mais, parmi quelques défauts, on découvre en eux des beautés qui leur sont propres, qui tiennent à leur génie, et que les meilleurs préceptes ne pourraient seuls faire éclore. L'Espagne a produit des historiens dont plusieurs siècles n'ont point altéré la réputation, et qu'on a traduits, avec succès, dans plusieurs langues. Tels sont en particulier Antonio de Solis, Mariana, Fouyras, etc. Ce genre, dont il existe si peu de bons modèles chez toutes les nations, est un de ceux que l'Espagne a cultivés avec plus de fruit.

Elle a elle-même son Pline, comme nous avons le nôtre. On connaît tout le prix de *l'Histoire naturelle de l'Amérique*, par le P. d'Acosta : il est absolument le créateur de son ouvrage, puisqu'avant lui, nul autre écrivain n'avait traité cette

matière. Un nouvel écrit du même genre, dont l'auteur est également Espagnol, prouve combien cette nation est propre à la cultiver.

Elle s'est occupée de la jurisprudence, peut-être encore avec plus de succès. L'Espagne a produit une foule de jurisconsultes dont les lumières pouvaient servir de flambeaux à toutes les nations ; nous n'en citerons qu'un petit nombre, tels qu'un Martin d'Aspieneta, le même qui, à l'âge de 80 ans, fit le voyage de Rome pour aller plaider la cause d'un de ses amis ; d'un Corrubias, qu'on a surnommé le Bartole de l'Espagne, et que son rare mérite éleva au rang de chef du conseil suprême de Castille ; un Antoine-Augustin, archevêque de Tarragone, qui réunissait à la parfaite connaissance du droit civil et canonique, une érudition profonde sur presque tous les objets de littérature espagnole. C'est lui que notre illustre Dethon appelle quelque part le flambeau de l'Espagne, lui qui n'avait guère que 20 ans, lorsqu'il mit au jour un de ses ouvrages les plus célèbres, intitulé : *Emendationes Juris civilis*. On peut y joindre encore ceux des Larrea, des Solorzano, des Molina, des Valenzueto-Velasquez, des Gutieviez, des Gonzalez, des Asevedo, et d'une foule d'autres qui, de

nos jours même, soutiennent avec éclat cette branche d'érudition devenue malheureusement si nécessaire.

La médecine a eu aussi en Espagne ses législateurs. La méthode de guérir du célèbre Vuelles a long-temps servi de guide à nos médecins ; ceux d'Espagne reprennent, avec une nouvelle ardeur , cette étude qui avait paru languir quelque temps parmi eux. C'est, de toutes les sciences qui font l'objet de l'application des hommes , celle qui peut le plus se perfectionner par la communication. Il paraît même certain que nous en devons les premières notions aux Espagnols , comme ils les dûrent aux Arabes , leurs conquérans. Ceux - ci leur apportèrent encore quelques autres connaissances , telles que la physique et l'astronomie ; c'est-à-dire , ce qu'on en savait alors. Ils répandirent , sur-tout en Espagne , le goût de la poésie , celui des ouvrages de l'imagination , et jusqu'à ce ton de galanterie qui a produit tant de romans de toute espèce , et qui est resté dans cette contrée , quand les Maures en ont été proscrits. Les ouvrages de ces derniers forment eux-mêmes un accroissement de richesse pour la littérature espagnole. Ils ont survécu à la domination de ces tyrans étrangers. C'est le Nil qui , après ses débordemens , laisse

subsister sur le sol qu'il vient d'inonder, un sel qui le fertilise.

Une opinion assez généralement établie, c'est que cette nation, en quittant l'Espagne, emporta avec elle toute l'industrie de cette contrée. On affecte de croire qu'elle ne renferme plus ni arts, ni commerce, ni agriculture, ni émulation sur aucun de ces objets. On se trompe, et notre ouvrage démontrera à quel point l'on s'est trompé. Le temps n'est plus où l'Espagne ignorait ou négligeait ses propres avantages, dédaignait de mettre à profit la fertilité de son sol, de réveiller l'esprit industriel de ses habitans, et se bornait à épuiser les mines du Pérou, pour enrichir ceux qui fourniraient à ses premiers besoins : elle sait maintenant y pourvoir elle-même ; ses manufactures se réparent et se multiplient ; on encourage tous les arts utiles, et en particulier l'agriculture, le plus utile et le plus nécessaire de tous. Il existe dans la capitale, et dans toutes les principales villes d'Espagne, des sociétés savantes qui éclairent la pratique par la théorie. Ce n'est pas tout ; le gouvernement, même les grands du royaume, y joignent des encouragemens non moins efficaces que les préceptes.

Les lettres, les arts, les sciences ont des

académies particulières. On en compte quatre dans la seule ville de Madrid ; celle de la langue espagnole , celle de l'histoire , celle de médecine et celle des beaux-arts. Il existe aussi , dans les principales villes d'Espagne , d'autres académies , et en particulier une des sciences à Séville. Toutes ces différentes sociétés littéraires s'occupent , avec ardeur , des objets qui leur sont relatifs. Par exemple , l'académie de la langue espagnole a déjà publié , en 6 volumes *in-folio* , un très-bon dictionnaire de cette langue , et plusieurs autres ouvrages très-estimés.

L'académie de l'histoire a rassemblé tous les matériaux qui doivent servir de base à une histoire bien complète d'Espagne , et elle s'occupe maintenant de ce grand travail. La même émulation anime toutes les autres académies. Un sage monarque accueille , encourage et récompense leurs efforts : nouveau motif pour elle de les redoubler , et moyen toujours sûr de les rendre fructueux.

On a dit plus haut que le théâtre espagnol a , de beaucoup , devancé le nôtre ; mais on se figure assez généralement en France que l'art dramatique est aujourd'hui presque abandonné en Espagne. C'est une erreur qui se trouve absolument démentie par le fait. Il y a constamment

deux théâtres ouverts toute l'année à Madrid, et il en existe d'autres dans toutes les principales villes d'Espagne.

En voilà, sans doute, assez pour démentir le préjugé qui s'était élevé parmi nous, contre la littérature des Espagnols. Il ne lui manquait que de nous être mieux connue.

---

## L E T T R E X V I.

### ORDRES MILITAIRES D'ESPAGNE.

---

**L**E premier qui se présente est celui de St.-Jacques. C'est en même-temps le plus considérable de tous par le nombre de ses commanderies. Voici, selon Ferreiras, principal historien d'Espagne, ce qui donna naissance à cet ordre.

Son origine remonte à l'an 1160 : elle fut, comme celle de certains ordres religieux, le fruit des remords de ses instituteurs. Il y avait alors, dans le royaume de Léon, quelques gentilshommes dont les mœurs et la conduite étaient des plus licencieuses. Le repentir succéda à tant d'excès ; ils résolurent de les expier par des ac-

tions utiles à leur patrie , et glorieuses pour eux-mêmes. Dans cette vue , ils formèrent une espèce de congrégation qui avait pour objet de protéger les domaines des chrétiens Espagnols contre les insultes des Maures. Cette institution devenait d'autant plus nécessaire , que tous les princes de l'Europe étaient alors peu d'accord entr'eux. Le principal auteur de cet établissement fut don Pierre Fernandès de Fuente Ancelade du diocèse d'Astorga. Ce gentilhomme , ayant considéré que cette association ne pourrait se soutenir qu'autant qu'elle serait soumise à un supérieur et à des statuts qui lui servissent de règle , proposa d'adopter celle de Saint-Augustin , en l'accommodant , toutefois , aux fonctions d'un ordre militaire. Cet avis fut approuvé par tous les autres gentilshommes , et ceux-ci élurent pour leur supérieur le même don Pierre. Il fit part aussitôt à don Ferdinand , roi de Léon , de ce nouveau projet d'établissement : ce prince l'approuva , et consentit que ce nouvel ordre prît pour patron l'apôtre Saint-Jacques , et pour marque distinctive , une épée dont la lame est couleur de sang , et dont la garde forme une espèce de croix. Le pape Alexandre III confirma ensuite cette institution dans tous ses points.

Telle fut l'origine de l'ordre militaire de St.-Jacques. Il ne tarda point à signaler sa valeur contre les Maures, et les services qu'il rendit à l'état ne lui furent point à lui-même infructueux. Don Ferdinand lui assigna en récompense les Bourgs de Valdeverna et d'Istriana. Ferreiras ajoute que ce dernier est encore aujourd'hui une commanderie de cet ordre ; le nombre de ses possessions ne tarda point à s'accroître, et les dons furent toujours mérités par de nouveaux services. Il possède encore à présent quatre-vingt-dix commanderies, la plupart d'un revenu considérable ; celles de Curavaca et de Mayor, entr'autres, rapportent chacune environ 80,000 l. par an ; il faut être gentilhomme et en faire les preuves pour être reçu dans cet ordre. Les prêtres y sont admis, et les chevaliers laïcs peuvent se marier avec la permission du grand-maître. Ils portent tous, aux jours de grande cérémonie, ainsi que lorsqu'ils vont au chœur, un manteau blanc, sur le côté gauche duquel est la croix telle que nous l'avons désignée. C'est maintenant sa majesté catholique qui a la grande maîtrise de cet ordre, et qui nomme aux commanderies. Elle ne les donne, pour l'ordinaire, qu'aux personnes qui ont rendu des services essentiels à l'état. L'ordre de Saint-Jacques a

deux résidences principales ; l'une à Uclès , dans la province de la Manche ; l'autre à Saint-Marc-de-Léon. Les chevaliers ecclésiastiques peuvent s'y retirer ; ils y sont nourris et entretenus aux frais de la maison.

## ORDRE DE CALATRAVA.

Il s'était formé en Espagne , à peu près dans le même temps que s'y établissait l'ordre de Saint-Jacques , un autre ordre militaire peu différent dans son institution et dans ses vues ; c'est celui de *Calatrava*. On lit dans Ferreiras , que lors de l'entrevue faite l'an 1158 , entre le roi don Sanche de Castille et celui de Navarre , Saint-Raymond , abbé du monastère de Fitero , pria le roi de Castille de vouloir bien lui donner une garde *Calatrava* , que les chevaliers Templiers refusaient de défendre. Le roi , qui connaissait et qui respectait la vie exemplaire de cet abbé , consentit à sa demande. Il y avait , dans cet instant même , autour de ce prince , un grand nombre de gentilshommes qui , tous , rendaient une égale justice à Raymond. La plupart entrèrent dans ses vues , et , en peu de temps , il parvint à rassembler vingt mille hommes en armes ; il les conduisit tous à Calatrava , où il

mena aussi quelques moines de son couvent. Il munit la ville d'une grande quantité de munitions de bouche, et de tout ce qui était nécessaire pour se préparer à une vigoureuse défense. Mais il reconnut bientôt la nécessité d'établir une sorte de discipline et de subordination parmi cette multitude. Il en forma un ordre militaire, et donna pour base à ses statuts la règle de Saint - Benoit, mais adaptée aux fonctions qu'un ordre militaire exige. Celui-ci remporta de très-grands avantages sur les Maures; ce fut même à ces succès répétés qu'il fut redevable du grand nombre de ses acquisitions. Il possède encore maintenant cinquante-six commanderies, parmi lesquelles celle de Claveria, dans la Manche, rapporte annuellement plus de vingt mille écus. La marque des chevaliers de Calatrava approche beaucoup plus d'une véritable croix que celle des chevaliers de Saint - Jacques. Ils sont obligés, comme ceux-ci, de faire des preuves de noblesse, et obtiennent, comme eux, la permission de se marier.

#### ORDRE D'ALCANTARA.

Ce fut encore la nécessité de repousser les attaques des Maures qui fit instituer l'ordre

d'Alcantara. On sait que vers l'an 1156 , les Sarrasins portaient le ravage dans presque toute l'Espagne. Deux gentilshommes de Salamanque, touchés des malheurs de leur patrie , résolurent de sacrifier leurs biens et leur vie pour la défendre ; ils sortirent de leur ville pour chercher un endroit où ils pussent s'établir d'une manière conforme à leurs vues. L'un d'eux s'appelait don Sacro , et l'autre don Gomez. En parcourant les bords de la rivière de Coales , ils rencontrèrent un dévot ermite , qui s'était lui-même établi dans les environs. Il apprit de nos deux généreux aventuriers le motif de leurs recherches ; il fit l'éloge de leur zèle , et leur indiqua certain ermitage qu'ils pourraient aisément métamorphoser en forteresse. L'ermite leur promit même de les seconder en tout ce qui dépendrait de lui. Don Sacro et don Gomez trouvèrent , en effet , cet ermitage très - propre , par sa situation , à remplir leur dessein. Ils allèrent en rendre compte à don Ordogne , alors évêque de Salamanque , et à qui le terrain appartenait ; l'évêque , persuadé de l'utilité d'un pareil établissement , souscrivit à leur demande , et , sans perdre de temps , ils commencèrent à bâtir le château projeté ; mais ils conservèrent l'ermitage , qui resta au centre du château.

L'ermite, et quelques autres personnes, les secondèrent dans cette entreprise. Telle est l'origine de l'ordre militaire de Saint-Julien-du-Poirier, qu'on nomme aujourd'hui l'ordre d'Alcantara. Don Sacro en fut le premier supérieur. Il s'adressa de nouveau à l'évêque Ordogne, pour obtenir des statuts; ce prélat lui indiqua la règle de Saint-Benoît, telle qu'elle est observée à Citeaux. Le nouvel ordre l'adopta en tout ce qui ne contrariait point les fonctions militaires, premier et principal objet de son institution.

En 1212, Alphonse, roi de Castille, ayant pris sur les Maures la ville d'Alcantara, en confia la garde aux chevaliers de Calatrava; mais, deux années après, elle fut remise à ceux qu'on appelait du Poirier. Ils n'en furent pas plutôt en possession, qu'ils se firent appeler chevaliers d'Alcantara, et qu'ils prirent pour devise la croix verte fleur-de-lysée. Cet ordre possède encore aujourd'hui quarante commanderies, dont la plupart sont d'un revenu considérable. Celle de Claverie et d'Esparagosa en Estramadure, produisent, en particulier, plus de 80 mille livres chaque année. Quelques historiens rapportent, qu'une portion des grands biens que les Templiers possédaient en Castille, fut donnée aux trois ordres militaires dont nous

venons de parler , ce qui servit à accroître encore les possessions de celui d'Alcantara.

## ORDRE DE MONTESA.

Il se forma, en 1317, un quatrième ordre ; c'est celui de Montesa , ville située dans le royaume de Valence, et qu'on regardait comme une forteresse imprenable , mais que le dernier tremblement de terre a renversée. Cet ordre fut établi par Jacques II, roi d'Arragon. Il lui donna à peu près les mêmes statuts que ceux de Calatrava , et il y joignit presque tous les biens que les Templiers avaient possédés dans les royaumes d'Arragon , de Valence et en Catalogne. C'est du moins ce qu'atteste Mariana, dans son Histoire d'Espagne, liv. XV, chap. 16. Le même prince dispensa les chevaliers de porter l'habit religieux , pourvu qu'ils eussent une croix de gueule sur l'estomac , et il leur donna pour chef un grand-maître particulier. Mais cet ordre ne possède plus aujourd'hui que quelques commanderies , toutes situées dans le royaume de Valence. La plus riche produit annuellement quarante mille livres de revenu.

Ces quatre ordres rendirent, dans différentes circonstances, les services les plus essentiels à

l'État. Mais, après l'expulsion des Maures, le péril n'étant plus le même, les grandes richesses de ces ordres firent craindre qu'ils ne devinssent aussi dangereux qu'ils avaient été utiles. Ce fut, sans doute, ce qui détermina le souverain à s'en rendre le chef et le grand-maître né. C'est encore par cette raison, que les chevaliers, qui ne tiennent point aux ordres ecclésiastiques, obtiennent très-facilement la permission de se marier. C'est, en quelque sorte, les rendre à la classe générale des citoyens, et c'est un lien de plus qui les attache à la patrie.

ORDRE ROYAL D'ESPAGNE.

Il me reste à parler de l'ordre royal d'Espagne, institué par Charles III, le 19 septembre 1771, à l'occasion de la naissance du prince son petit-fils, et fils du prince des Asturies. Il est dit, dans le préambule de ces statuts, que le nouvel ordre royal portera le nom de Charles III. Le roi le destine à ceux qui se seront distingués par leur zèle pour son service et celui de l'État, par leurs succès dans la carrière des lettres, ou par des travaux d'une utilité essentielle dans d'autres genres. Mais, en même temps, sa majesté catholique exige que ceux

qui aspirent à y être admis, fassent auparavant preuve de noblesse.

Cet ordre est distribué en deux classes. Celle des chevaliers grand-croix, et celle des chevaliers pensionnés. Le nombre des premiers doit être de soixante, et il y en a déjà eu quarante de nommés par le roi. Le nombre des chevaliers pensionnés est de deux cents, et chaque pension est de quatre mille réaux de billon. La marque des grand-croix est un cordon bleu céleste parsemé de filets blancs, qu'on porte de droit à gauche, et au bout duquel est une grande croix, semblable à celle de l'ordre du Saint-Esprit; mais avec cette différence que, d'un côté, elle offre l'image de la Conception de la Vierge, et de l'autre, le chiffre de Charles III, environné par une devise *virtuti et merito*; le tout surmonté d'une couronne royale.

L'habit de cérémonie, des chevaliers grand-croix, est composé d'un long manteau de moire blanche, d'une soubreveste de la même couleur et d'une espèce de demi-camail violet sans chaperon qui leur couvre environ la moitié de la poitrine et du bras. Toutes les parties de cet habillement sont bordées d'une large broderie or et argent, dans laquelle se trouvent parsemées les armes de Castille et de Léon, de même

que le chiffre du roi. C'est par-dessus ce petit camail que se place le collier de l'ordre, composé de chaînons d'or, avec le chiffre de Charles III. Au bas de ce collier est la croix telle que nous l'avons décrite. Le chapeau des chevaliers est uni, mais orné de plumes blanches. Ils portent, par-dessus leur soubreveste, un large ceinturon violet, et brodé comme le surplus de leur habillement.

Lorsque les grands-croix ne sont point en habit de cérémonie, ils portent, au côté gauche de leur habit ordinaire, une broderie relevée en bosse, et qui représente la marque distinctive de l'ordre.

L'habit des chevaliers pensionnés est semblable à celui des grands-croix, à l'exception qu'au lieu d'être de moire blanche, il est de gros-de-Tours blanc. A cela près, la forme et les attributs en sont les mêmes. La croix est aussi plus petite : ils la portent à la boutonnière de leur habit, et suspendue avec un ruban bleu, parsemé de filets blancs comme celui des grands-croix. Les ecclésiastiques pensionnés, dont le nombre est toujours fixé à vingt, portent les marques de cet ordre selon leur usage, c'est-à-dire, en sautoir.

Le roi s'est réservé, pour lui et ses succes-

seurs , la dignité de chef et de grand maître de cet ordre. Ce souverain en porte les marques , ainsi que toute la famille royale d'Espagne. Les grands-croix sont traités d'excellence et ont leurs entrées dans son palais. Les prélats peuvent aussi être admis dans la classe des grands-croix : c'est même un des prélats les plus distingués de l'Espagne , qui doit toujours occuper la place de grand-chancelier de cet ordre , qui est la première dignité après celle de grand-maître.

Les statuts de cet ordre sont aussi sagement rédigés qu'il a été lui-même sagement établi ; on ne saurait trop multiplier les distinctions qui ont pour objet de ranimer l'émulation et les talens. On sait quelles influences elles eurent toujours sur les ames nobles , quels effets elles produisirent dans tous les temps et chez toutes les nations ; et , quoiqu'on ait dit , au détriment de notre siècle , j'ose croire que le temps des vertus n'est pas encore passé.

---

## L E T T R E X V I I .

ÉTAT DE L'AGRICULTURE EN ESPAGNE.

C'EST un préjugé assez généralement reçu en Europe, que l'agriculture est fort négligée par les Espagnols. Cette opinion a pu être fondée à quelques égards ; mais elle cessera bientôt de l'être en aucun sens. Outre les secours que le gouvernement donne aux cultivateurs, il s'est établi, dans différentes provinces, des sociétés d'agriculture qui les aident de leurs lumières. On met en valeur jusqu'aux montagnes de la Galice, qui, auparavant, ne produisaient que des pâturages et beaucoup d'arbrisseaux sauvages uniquement propres à faire du feu. On y a substitué des bois-taillis et de haute-futaie, ainsi que des lins et des prairies artificielles. On y a semé jusqu'à du bled-noir ou *bled-sarrasin*, sorte de denrée qui, dans différens cantons de l'Europe, est d'une si grande ressource pour les habitans de la campagne. Ce fut M. le marquis de Piédra-bruna, intendant des manufactures de toiles

toiles de la Galice, et directeur de la Société d'agriculture de cette province, qui présida à tous ces heureux changemens. Il contribua même beaucoup à ses frais, et cet exemple de générosité a trouvé plus d'un imitateur. Il ne faut pas non plus oublier de dire que la même Société de Galice établit, à ses dépens, une école publique pour apprendre à filer au rouet, méthode dont on ignorait absolument l'usage dans ces contrées. Vous savez que l'on y fait de très-belles toiles, et que les Romains faisaient grand cas des lins de cette province.

La Galice est d'ailleurs très-peuplée. Elle fournit un très-grand nombre de soldats et de matelots. Les femmes y sont d'une haute taille et très-robustes ; on peut les comparer à nos femmes d'Auvergne. Elles se chargent, comme celles-ci, de tout le soin de leur ménage et de cultiver la terre, tandis que leurs maris vont à Madrid, comme nos Auvergnats à Paris, gagner de l'argent, et à peu près, par des moyens pareils.

Une autre province d'Espagne, également peuplée, également laborieuse et beaucoup plus commerçante, c'est la Catalogne. Elle est baignée, dans toute sa longueur, par la Méditerranée, situation très-favorable pour son commerce. Ses vins, ses eaux-de-vie sont générale-

ment estimés, et elle abonde en quantité d'autres denrées qui augmentent son trafic. On trouve, à Barcelone, tout ce qu'on peut désirer dans quelque genre que ce soit; et l'activité y est si grande, que cette ville pourrait fournir, en vingt-quatre heures, de quoi équiper trente mille hommes. Les Catalans sont robustes et bien faits, bons matelots et bons soldats. Leurs Miquelers sont depuis long-temps connus, et toujours utilement employés. On a même vu les femmes de cette province participer au courage des hommes. Chacun sait que, durant le dernier siège de Barcelone, elles portaient à dîner à leurs pères ou à leurs maris sur la brèche. Elles sont naturellement très-propres, très-blanches, d'une taille avantageuse, vives dans leurs passions, et très-capables de se venger elles-mêmes de quiconque ose les tromper.

---

## LETTRE XVIII.

CE QUE FUT AUTREFOIS LA VILLE D'ELCHE, ET CE QU'ELLE  
EST AUJOURD'HUI.

**T**OUT voyageur doit savoir se plaire parmi les ruines. Celles de la ville d'Elche m'ont occupé plusieurs jours. Elles sont immenses ; mais ce qui reste entier est aujourd'hui peu de chose. Imaginez un violon enfermé dans l'étui d'une contre-basse.

Elche est située dans le royaume de Valence, et à quatre lieues d'Alicante. Elle avait jadis un port excellent et des plus vastes. Des flottes nombreuses venaient, de différens pays, y faire leurs provisions de plus d'une espèce, particulièrement de sel. Il leur coûtait peu, et il était excellent ; mais la mer, en se retirant, enleva aux habitans d'Elche, et les avantages qu'ils tenaient uniquement d'elle, et la source qui alimentait leurs richesses. Cette ville nous est, pour le moins, la millième preuve que la mer se promène, et que cette procession est, pour les

peuples, ce que la roue de fortune est pour les particuliers.

Elche fut érigée en colonie romaine par l'empereur Auguste. Elle jouissait du droit de *sol d'Italie*. Ce droit, parmi d'autres privilèges, donnait celui de ne payer aucun cens. C'est de là, dit-on, que dérive le titre d'*hidalgos*; c'est-à-dire, homme exempt de tout tribut, de toute charge publique. Les Espagnols disent souvent que le roi peut faire des nobles, même des chevaliers; mais non un *hidalgos*. Il faut que l'origine de celui-ci se perde dans la nuit des temps.

Je reviens à Elche. Le terroir de ses environs est couvert de hauts palmiers qui rapportent d'excellentes dattes. On croit que le sel, si commun dans ce même canton, contribue, plus que toute autre chose à la fécondité de ces palmiers. On cite, à ce sujet, une anecdote que je vais placer ici.

Un particulier avait, dans son jardin, plusieurs palmiers, mais un, entr'autres, d'une très-haute et très-belle forme, qui lui rapportait, chaque année, une fort grande quantité de fruits. Cependant, au bout de quelques années, ce palmier parut s'être desséché tout-à-coup, et resta cinq ans sans rien produire. Tout le monde conseillait à cet homme de l'abattre,

en le faisant scier près de sa racine ; mais il voulut auparavant essayer s'il ne le ferait pas revivre. Il fit creuser de quatre pieds la terre qui couvrait les racines de cet arbre ; il y jeta cinquante livres de sel , et le fit recouvrir de la même terre. On arrosa ensuite , et durant quelque temps, cet arbre avec un plein chaudron d'eau un peu tiède. Le palmier reprit , dès la même année, toute sa vigueur , et rapporta , par la suite , des dattes avec la même abondance qu'auparavant.

Les colons d'Elche veulent-ils tirer le double du produit des oliviers ? alors on creuse aussi la terre , et on sème , entre les racines de chaque arbre , quatre livres de sel. Il y a , dans ce canton , des forêts entières d'oliviers. La vente des olives dédommage donc très-amplement de la dépense qu'on a faite en sel pour en tripler la récolte.

On lit qu'autrefois les habitans du pays achetaient vingt-quatre livres de sel pour la même somme qu'une livre seule de cette denrée coûtait à l'étranger , et celui-ci ne se plaignait pas. Les Anglais en enlevaient , chaque année , pour de très-grosses sommes ; l'on croit même qu'ils s'en servaient pour engraisser leurs terres. Ainsi , tout en achetant le sel des habitans d'Elche , ils semblent avoir , de plus , acquis un secret que ceux-ci ne leur vendaient pas.

Le gouvernement actuel travaille , avec la plus grande activité , à rétablir le commerce , négligé depuis trop long-temps. Le débit du sel , denrée de première nécessité , sera toujours certain ; mais tout objet factice peut essuyer une révolution défavorable. Je n'en excepte pas même l'or du Pérou.

---

## L E T T R E X I X .

## S O C I É T É S É C O N O M I Q U E S .

**L'**ESPAGNE a , comme nous , ses économistes , et , comme nous , divers établissemens en faveur de l'économie rurale. La *société de la Corogne* , ou *de la Galice* , est devenue une des plus remarquables. Sa date , ou sa création , ne remonte qu'à 1760. Son premier soin fut de se procurer des mémoires très-exacts sur la différente nature des terres de cette province , les produits qu'elles rendent , les améliorations qu'on pourrait y faire ; elle se livra à des essais renouvelés souvent et soigneusement. Ce ne fut enfin qu'après qu'elle put se croire elle-même bien instruite , qu'elle entreprit d'instruire les autres.

Alors, elle donna aux colons Galiciens les avis qu'elle jugea les meilleurs sur les moyens d'augmenter les productions de leur sol, de faire éclore parmi eux plusieurs branches de commerce, et même pour se mettre, dans les années stériles, à l'abri de leurs cruels effets. Elle fit mieux encore, elle joignit à ses leçons des encouragemens de l'espèce toujours la plus efficace. Elle fournit, dis-je, aux colons les plus indigens, ce qui leur était nécessaire pour exécuter les plans les plus avantageux qu'elle leur proposait. Cette précaution est indispensable; oubliez-la, les meilleurs conseils de ce genre peuvent rester sans effet.

La révolution fut à peu près complète : bientôt on ne parla plus que de défricher les terres, d'arroser les plaines, de creuser des canaux, de créer des manufactures, d'accroître certaines branches de commerce. Les habitans de la campagne ont saisi avec beaucoup d'ardeur, beaucoup de docilité, les instructions qu'ils ont reçues ; docilité bien rare chez la plupart des paysans. C'est leur faire une espèce de violence que de les arracher à leur aveugle routine.

La Galice était une province à régénérer. La société, à force d'essais et de recherches, se trouva bientôt à portée de décider à quelle es-

pèce de culture tel canton était plus propre que tel autre ; mais, en attendant, la disette régnait en Galice. Il fallut, avant toute chose, indiquer au peuple des moyens de subsistance ; moyens dont il pourrait faire usage quand la récolte des autres fruits aurait manqué. On n'oublia point les ressources que peuvent fournir, à cet égard, les pommes-de-terre, et les différentes manières de composer des soupes économiques, aussi salutaires que peu dispendieuses. On leur conseilla également de multiplier les maronniers, qui viennent à merveille dans cette province, qui fournissent une nourriture fort saine, et qui n'exigent que peu de culture. Ce fut aussi par cette raison, qu'on leur proposa de planter par-tout des noyers et des figuiers-nains. On sait que les figes fraîches, et plus encore celles qui sont sèches, peuvent être d'une grande ressource dans des temps fâcheux. On fait, dans certains cantons de l'Espagne, des pains de figes qui sont excellens. Il s'agit de mêler, avec des figes sèches, une certaine quantité d'amandes, ou même des noix, auxquelles on joint quelques grains de fenouil. A l'égard des noyers, on sentit bientôt l'avantage de leur culture. On en tire de très-bonne huile ; ressource d'autant plus utile à cette province que les oliviers y réussissent difficilement.

La société indiqua, aux habitans de la Galice, une autre espèce de culture qui va sans doute vous étonner ; c'est celle de la plante que nous nommons tourne-sol. Tout le monde sait qu'elle vient en peu de semaines, et sans exiger beaucoup de soins. Elle n'en est pas moins utile. Avec sa graine, on peut nourrir et élever toute sorte de volaille. La fleur jaune, qui borne la couronne du tourne-sol, est excellente pour la teinture, et les côtes qui soutiennent sa graine, étant coupées par tranches et séchées, donnent, après qu'on les a râpées, une poudre qu'on peut mêler avec les pommes-de-terre pour en faire du pain. On peut faire usage de ces mêmes côtes dans tous les ragoûts, comme des culs d'artichaux ; elles ont un goût peu différent de ces derniers.

Il suffit de planter, même dans les plus mauvais terrains, le figuier qu'on appelle *figuier d'Adam*, pour qu'il rapporte du fruit l'année d'après. On a soin, lorsqu'il est mûr, de le peler, à cause des petits piquans dont il est garni, et d'en donner la pulpe à la volaille, on l'engraissera en peu de temps. Les cochons en sont aussi fort friands. Cet arbrisseau présente encore un autre avantage ; il fournit une nourriture excellente à certains insectes si semblables à ceux que nous connaissons sous le nom de *cochenilles*,

qu'il y a toute apparence que ce sont les mêmes. Ce serait, pourtant, une nouvelle branche de commerce à établir fort aisément.

Les pois-chiches d'Espagne, les haricots, les fèves qui viennent en très-peu de temps dans cette fertile contrée, ont aussi été semés, d'après les conseils de la société, dans des cantons qui n'avaient jusqu'alors rien produit. Ses habitans commencent à sentir aujourd'hui les vues bienfaisantes de cette académie. Peu de gens ignorent les ressources que les fèves seules fournissent à certains cantons d'Andalousie, dans les années où la récolte du bled n'a pas répondu à l'espérance des habitans.

Les bestiaux, en général, étant la base de l'agriculture, au point que sans eux on ne fait que languir, l'académie s'est encore particulièrement attachée à indiquer les moyens de les augmenter, de les nourrir abondamment et avec fruit. Mais, comme parmi les bestiaux ce sont les mules et les mulets qui sont les plus communs dans cette province, et ceux dont les habitans retirent les plus grands avantages, don Bernard de Castro a fourni de bonnes observations, pour multiplier aisément ces espèces, dans son excellent Mémoire sur *les richesses de Galice*; il leur a aussi appris à se procurer des

fourrages abondans, soit par le moyen des prairies artificielles , soit en semant de la graine de spergule , qu'il leur a fait distribuer à cet effet. On connaît aujourd'hui qu'on peut semer cette graine dans tous les temps de l'année, et qu'elle fournit un fourrage excellent. Les vaches , qui s'en nourrissent , donnent de meilleur lait et de meilleur beurre qu'en usant de tout autre pâturage. La volaille en fait aussi ses délices.

L'article de la pêche a fourni , à cette société , de nouveaux sujets d'instruction pour les habitans de la Galice. Les côtes de cette province sont fort abondantes en poissons , sur-tout en harengs. Cependant les pêcheurs ne savaient pas tirer d'autres avantages que celui d'en saler quelques portions, pour les faire ensuite transporter dans diverses provinces d'Espagne. M. de Manes , dont nous avons déjà parlé avec éloge, leur a enseigné un procédé excellent; il consiste à fumer ce poisson à la manière des Hollandais , ce qui en facilite beaucoup le transport. Il leur a communiqué, de plus, divers procédés pour mariner toutes sortes de poissons : c'est une nouvelle branche de commerce qu'il vient par-là de leur ouvrir. Ces habitans , et ceux de la Biscaye , pêchent aujourd'hui un poisson qu'on nomme *cécial* , qui est une espèce de

morue ; et c'est encore à cette société qu'ils sont redevables de cette ressource. C'est elle aussi qui leur a appris la manière de le saler et de le sécher, comme en usent les Anglais aux Bancs de Terre-Neuve. Il se fait déjà de gros envois de ce poisson dans plusieurs provinces , qui n'en étaient ci-devant fournies que par les négocians de la Grande-Bretagne.

Le miel et la cire étaient autrefois, en Galice, des denrées aussi rares que les plus précieux parfums de l'Arabie. Don André Vasquez Tamayo, pénétré du même zèle pour le bien de cette province , que les autres membres de cette société , se chargea d'encourager ces deux branches d'industrie. Pour réussir plus facilement , il fit un extrait raisonné de tout ce que les plus savans auteurs économiques d'Angleterre , de France , d'Allemagne , etc. , ont publié au sujet des abeilles. Mais, sans critiquer , ni désapprouver même les ruches , qu'on peut faire de planches, de terre cuite, d'osier , de troncs ou d'écorce d'arbres, etc. , il se borne , dans les *Instructions familières* qu'il a fait distribuer parmi ses compatriotes , à recommander les ruches de paille. Celles-ci , ajoute-t-il , coûtent moins , sont plus maniables , et ne sont point sujettes à la vermine , outre que les mouches s'y plaisent et tra-

vailent aussi bien que dans des ruches faites de toute autre manière. Il a aussi parsemé ses Instructions d'un grand nombre de remarques sur la manière de gouverner les abeilles, de placer même les ruches selon les différentes saisons de l'année, la température des lieux, la nature du sol, etc. Il indique, en même temps, les cantons et les plantes aromatiques qu'on peut y semer pour fournir aux abeilles un butin avantageux. Comme ces observations tiennent trop au local, nous ne nous y arrêterons point. Nous n'oublierons cependant pas d'indiquer le moyen salutaire que propose M. Vaquez Tamayo pour empêcher la mortalité des abeilles, causée par une maladie à laquelle elles sont fort sujettes, le dévoiement. Ce moyen consiste à mettre, dans la ruche des mouches malades, un vase avec une chopine de bon vin, après y avoir mêlé une chopine d'excellent miel, autant de sucre, et environ quatre onces de fleur de farine de fèves. Nous ajouterons que les habitans de cette contrée de l'Espagne ont secondé avec tant d'ardeur les vues de cet écrivain, que les ruches sont devenues fort communes dans quelques cantons. On y a même déjà fait une assez grande quantité d'hydromel; ce qui peut être fort utile dans un pays où l'on ne voit pas beaucoup de

vignes. Disons aussi que le peu de vin qu'on y fait est sujet à s'aigrir , dès qu'on le transporte d'une province à une autre. Pour obvier à cet inconvénient , on consulta plusieurs savans physiiciens , entr'autres le célèbre P. Fai-jo. Chacun d'eux indiqua un moyen qui parut atteindre le but ; le plus sûr , cependant , de tous , est celui qui fut proposé par don Alphonse Huerta. Il démontra , par des expériences réitérées , que les vins de Galice étant trop aquatiques , ce n'est qu'en les faisant cuire légèrement , et en réduisant même la quantité à un tiers de moins , qu'on peut parvenir à les empêcher de s'aigrir par le transport. Les succès les plus constans ont confirmé ce que M. Huerta avait avancé. Rien ne prouve mieux combien l'étude de la physique peut contribuer aux progrès de l'agriculture.

---

## L E T T R E XX.

POPULATION ET RESSOURCES LOCALES DE L'ESPAGNE.

---

SI l'on en croit certains critiques , la population d'Espagne n'est guères comparable qu'à

celle des déserts de l'Arabie. Voilà comme l'on outre tout ; voilà comme on n'apprécie rien. Toutefois, il existe en Espagne un moyen facile d'approximer sa population, et ce moyen n'existe que là. Chaque curé du royaume est obligé, au commencement du carême, d'enrôler tous ses paroissiens, qui, à leur tour, sont obligés de communier à Pâques. On peut facilement faire un relevé de toutes ces listes particulières. C'est, dit-on, ce qui s'est fait ; et l'on a trouvé, d'après cette opération, que la population d'Espagne est d'un tiers plus forte qu'on ne daigne la supposer.

Les côtes de la Méditerranée et de l'Océan, qui bordent en grande partie l'Espagne, sont très-peuplées, avantage qui s'étend depuis les bords de la mer, jusqu'à dix et douze lieues dans l'intérieur des terres. Ceci semblerait prouver que, dans les pays secs, la population est toujours moindre que dans les contrées plus humides. C'est un point de physique à examiner, et qui en vaudrait bien la peine.

Le règne de Charles III a opéré, en Espagne, une révolution générale et par-tout avantageuse. L'agriculture n'y est plus négligée. On cultive ou l'on défriche de toutes parts. On plante des arbres le long des chemins ; on construit des chemins nouveaux. On crée de nouvelles manufactures,

et on relève les anciennes. On creuse, dans plusieurs provinces, des canaux qui arrosent les terres, facilitent les transports, et soulagent le commerce. En un mot, telle censure, tel reproche pouvaient être fondés, il y a trente ans, qui ne le seraient point aujourd'hui.

Les Espagnols, dit-on, sont paresseux. Je vais vous citer un bel et grand exemple d'activité. Les habitans de Valence font rapporter à leurs terres jusqu'à sept à huit récoltes par an, quoique, dans bien des cantons, le sol n'ait pas en profondeur un pied de terre productive.

Je passe aux autres ressources qu'offre à l'Espagne sa situation avantageuse. Toutes ses côtes, tant de la Méditerranée que de l'Océan, sont très-poissonneuses. L'on y pêche presque partout du thon excellent. Cette pêche est sur-tout abondante aux environs de la Guadelette. On assure qu'elle produit plus de cent mille ducats de revenu au duc de Médina Sidonia. Ces poissons y sont attirés par les glands des petits chênes dont toute cette côte est bordée. Ils les engraisent beaucoup, et augmentent par là leur qualité.

On pêche aussi des saumons, et en très-grande quantité, tout le long des côtes de la Méditerranée : ils sont de la plus grande ressource pour le

le peuple. Je n'oublierai point les sardines, les moules, les huîtres dont l'abondance est prodigieuse dans tous ces parages. Il serait aisé, comme cela se pratique ailleurs, de conserver, durant long-temps, une partie de ces poissons en les faisant mariner. On conserve le thon, pour l'ordinaire, dans l'huile d'olive, et cette huile est ici d'une bonté exquisite; elle est d'ailleurs à très-bon compte, vu la quantité immense d'oliviers qui existent dans toutes les contrées d'Espagne. Pour ne parler que d'un seul canton, jetons les yeux au midi du fleuve Guadalquivio, entre l'endroit où il reçoit le Xeuil et son embouchure; il renferme un nombre si prodigieux d'oliviers, qu'on en tire jusqu'à soixante - quinze mille quintaux d'huile tous les ans.

Les provinces qui n'ont point l'avantage d'être voisines de la mer trouvent d'autres ressources dans les rivières qui les traversent, et qui, en général, sont poissonneuses. On y prend des alozes, des truites, des lamproyes, des anguilles, etc., et en particulier, un nombre prodigieux d'oiseaux aquatiques. Le nombre en est si grand, dans un golfe nommé Albufera, situé entre la rivière de Guadalquivio et celle de Xucar, que, lorsque ces oiseaux s'élèvent dans l'air, ils dérobent quelquefois la vue du soleil.

D'autres contrées, sur-tout celles de la Sègre et l'Arga, produisent toutes sortes de vénaison et de gibier.

L'escorlonera, dite l'*espagne*, parce qu'elle y est par-tout excellente, ne doit pas non plus être oubliée. On la mange ou frite, ou avec une sauce, sans compter la grande quantité qu'on en fait confire. En un mot, la beauté et la bonté du climat offrent aux Espagnols une foule d'autres présens de la nature, tous d'une ressource prochaine, et qu'elle semble avoir placés tout exprès sous leur main. Il existe à la partie la plus méridionale du royaume de Grenade, une contrée si délicieuse, que les Maures croyaient que le paradis de leur prophète ne pouvait pas manquer d'être placé directement au-dessus. D'un côté, on ne voit que des orangers, des citronniers, des cédras; de l'autre, des mûriers pour nourrir les vers-à-soie, des cannes à sucre, etc. Plus loin, on découvre des coteaux garnis d'un nombre infini de ruches, dont les abeilles voltigent sur le romarin, le thim, et autres productions odoriférantes; non loin de là, paissent des moutons dont les laines sont les plus belles du monde et d'une qualité qui répond à leur éclat. « Ajoutons, » disait un auteur sarrasin, qu'à tout cela se

» joint un printemps presque continu, et nous  
» oublierons, peut-être, que l'Espagne renferme  
» des mines d'or et d'argent; que la main  
» de la nature y sème encore d'autres produc-  
» tions aussi précieuses que recherchées, telles  
» que les améthistes, le agatisonix, l'azur, le  
» cristal, l'albâtre et le jaspe; mais n'oublions  
» pas, sur-tout, que nous avons d'excellentes  
» mines de fer, métal qui nous offre les moyens  
» d'arracher au sein de la terre d'autres trésors  
» plus précieux encore que les premiers. For-  
» mons aussi de nouveaux haras, nous y verrons  
» multiplier la race de ces coursiers fougueux  
» qui semblent disputer aux vents leur vitesse,  
» et aux oiseaux leur légèreté ».

Ces conseils, qu'un écrivain maure donnait à ses compatriotes, pouvaient également convenir aux Espagnols, et le temps est venu où de pareils avis ne leur sont pas donnés en pure perte.

## LETTRE XXI.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

CETTE académie fut fondée, en 1735, par Philippe V. Il éprouva d'abord de grandes contrariétés dans son projet. La principale venait du dérangement de ses finances; mais on surmonte tout quand on veut fortement. Les fonds se trouvèrent; la société fut établie; elle embrassa tous les objets qui composent l'art de guérir, sans exception; c'est pourquoi d'habiles chirurgiens, d'habiles pharmaciens y furent admis. On sent que cette association était plus naturelle que toute autre, elle a produit un grand bien. Cette société embrasse tout ce qui constitue l'art de guérir. Ses Mémoires sont précieux par leur nature, et piquans par leur objet. C'est ce qui me détermine à vous en tracer ici quelques notices très-resserrées. C'est l'esquisse en petit d'un grand tableau.

## PREMIER PRÉCIS.

## SUR LES INCONVÉNIENS ATTACHÉS AUX PURGATIFS.

L'auteur de ce Mémoire, don Ortez Barozo, ne saurait pardonner au flamand Vanhelfmont, de s'être déclaré contre tous les purgatifs en général. Il ne pardonnerait donc pas davantage au célèbre P. Fei-jo qui est du même avis. Ce religieux, vraiment docte, observe à ce sujet que tous ceux qui se purgent par précaution, deux ou trois fois chaque année, ont des évacuations assez abondantes, ainsi que ceux qui prennent une médecine par un véritable besoin. Or, il n'est pas croyable qu'il y eût chez les premiers, une si grande quantité de mauvaises humeurs, lorsqu'ils se portaient encore assez bien. Cela est, poursuit-il, d'autant plus remarquable, que s'ils prenaient une seconde et même une troisième médecine, les évacuations ne seraient pas moins copieuses. Concluons donc, que ce n'est qu'en privant le corps d'une portion du suc nourricier, que les purgatifs opèrent. C'est aussi pour cela, ajoute-t-il, que les malades se trouvent beaucoup plus soulagés par les évacuations que la

nature leur procure elle-même, que celles qui sont occasionnées par les remèdes purgatifs. La raison, poursuit-il, en est toute simple. Dans le premier cas, la nature ne fait l'évacuation que de l'humeur qui l'incommode; encore choisit-elle la voie qu'elle estime la plus convenable : au lieu que les purgatifs agissent dans les entrailles comme des ennemis; et chassent au-dehors toutes les humeurs qu'ils trouvent sur leur passage, bonnes ou mauvaises. C'est de-là que Vanhelmont conclut qu'il ne faut jamais se purger, et que le P. Fei-jo tire à peu près la même conséquence.

Un autre docteur espagnol, nommé don Toribe Cote, examine si, pendant l'opération d'une médecine, on doit accorder aux malades l'usage de l'eau fraîche. Il remarque avec raison, qu'en Allemagne, et même en Angleterre, on boit ce jour-là du thé; on prend en France, quelques tasses d'eau tiède ou du bouillon aux herbes; en Italie, on boit à chaque évacuation, un verre d'eau à la glace; et c'est à ce dernier régime que Mr. Cote paraît donner la préférence. On ne peut pas douter que l'eau ne soit le meilleur de tous les dissolvans. C'est, parmi tous les liquides, celui qui étanche le mieux la soif; mais, pour en ordonner l'usage

à la glace un jour de médecine, il faut examiner soigneusement, et le tempérament du malade, et la température du climat.

## SECOND PRÉCIS.

POURQUOI LES FEMMES SONT MOINS FÉCONDES DANS CERTAINES CONTRÉES DE L'ESPAGNE, QUE DANS D'AUTRES ?

Le célèbre docteur Rodriguez examine avec soin, la cause de cette inégalité. Un voyage qu'il fit dans la Vieille-Castille, et un autre sur les côtes de la Méditerranée, lui donnèrent lieu d'observer que, depuis le commencement de la Catalogne jusqu'à Carthagène, sur vingt femmes mariées, on en comptait seulement une inféconde; tandis que parmi les autres, on en remarquait plusieurs qui avaient mis au monde jusqu'à onze et même quinze enfans. Le surplus de ces femmes avaient été, au moins, jusqu'à sept ou huit fois enceintes.

Dans la Castille, au contraire, les plus fécondes sont mères sept à huit fois; les autres donnent le jour à deux ou trois enfans. Il est pourtant certain que ces mêmes contrées, où l'on n'aperçoit pas aujourd'hui beaucoup de monde, étaient autrefois peuplées quand les

Juifs et les Maures les habitaient. Ce n'est donc point à la nature du sol, ni du climat, qu'il faut attribuer leur dépopulation actuelle. C'est à la différence des temps, qui a entraîné celle des coutumes, des usages pratiqués par les femmes. La religion des femmes maures et juives les astreignait à se baigner souvent et régulièrement après leur évacuation périodique; or, l'usage fréquent des bains peut contribuer beaucoup aux progrès de la population, surtout dans les cantons où l'on respire un air chaud et sec, qui s'oppose à ce que les femmes acquièrent de l'embonpoint; car, d'ailleurs, à toutes choses égales, les femmes trop maigres et d'un tempérament chaud, ne donnent que peu d'enfans. Il faut, ajoute l'auteur du Mémoire que j'extraits, s'occuper des moyens de tempérer cette ardeur, alors la femme deviendra plus productive.

### TROISIÈME PRÉCIS.

PARALYTIQUES SECOURUS ET GUÉRIS PAR LE MOYEN DE  
L'ÉLECTRICITÉ.

L'auteur de ce Mémoire croit à la réalité de presque toutes ces cures; mais il prétend qu'elles

eussent été plus promptes , si on eût joint à ce procédé ceux qu'on emploie communément pour traiter cette maladie. Je ne pousserai cependant pas , ajoute-t-il , la témérité de révoquer en doute toutes les cures que prétendent avoir opérées MM. Bonnet et Philibert , à Genève ; MM. Sauvage et Serre , à Montpellier ; MM. Pitar et Néroch , à Venise , et les docteurs Marshal et Pouters , en Angleterre , par le seul moyen de l'électricité ; mais j'ose assurer , que beaucoup de malades traités de la sorte ont essuyé des rechûtes , sans que par la suite l'électricité , répétée même sur eux à plusieurs reprises , leur ait été de la moindre utilité. En un mot , il insiste pour que l'électricité ne soit pas administrée seule , et alors il promet un résultat doublement efficace.

---

## LETTRE XXII.

## L'AMOUR ET LA VENGEANCE,

ANECDOTE TRADUITE DE L'ESPAGNOL.

---

**L**E cœur de l'homme est un labyrinthe , et le caractère de toute une nation est quelquefois

une énigme. On est surpris de voir les extrêmes s'y réunir. Un peuple doux dans ses mœurs, généreux dans sa conduite ordinaire, ne devient que trop souvent féroce dans ses vengeances. Tels sont, en particulier, les *Huloguas*, nation de l'Amérique septentrionale. Ils sont naturellement très-doux, dit un voyageur espagnol (\*), dans ses Remarques sur cette contrée de l'Amérique. Mais cette douceur se change en fureur, s'ils éprouvent quelque trahison. Cette anecdote en va devenir la preuve; elle est aussi vraie qu'in vraisemblable.

Il arrive souvent que de jeunes espagnols, peu favorisés de la fortune dans leur patrie, vont la chercher en Amérique, où ils espèrent qu'elle les traitera mieux. Don Diegue de Colmenares fut de ce nombre; il s'embarqua, il y a quelques années, à Cadix, pour le Mexique; là, il ne trouva guères plus de ressource qu'en Espagne. Celles sur lesquelles il avait le plus compté lui manquèrent toutes. Réduit au désespoir, il s'enfonça peu-à-peu dans des contrées encore barbares, dont le roi d'Espagne n'est pas absolument le maître. Il parvint jusqu'au pays des *Huloguas*, pays encore bien peu

---

(\*) Remarque sur l'Amérique septentrionale, par M. Velez de Cirvala.

civilisé , mais , comme on l'a déjà dit , habité par un peuple doux et officieux. Don Diègue fut accueilli par un vieillard dont toute la famille consistait dans une fille unique , âgée de dix-sept à dix-huit ans , et d'une beauté rare , quoique la beauté soit assez commune chez cette nation. Elle se nommait *Holuara* , ce qui , dans la langue du pays , signifie constante. Elle n'eut pas de peine à plaire à Don Diègue qui , de son côté , fut aisément payé de retour. Il était jeune , bien fait , et de plus il était espagnol. Ce titre est d'une grande recommandation dans ces contrées , puisque le plus grand honneur où puisse aspirer une américaine , c'est d'épouser un espagnol d'origine.

Don Diègue apprit en peu de temps la langue des *Huloguas*. Il était né spirituel , avait étudié à Valladolid , et faisait très-bien des vers dans sa langue. Il en fit même dans celle de sa maîtresse. Ils étaient à sa louange , ils peignaient l'amour de don Diègue ; c'est en dire assez pour faire entendre qu'ils furent très-goûtés. De jour en jour , *Holuara* devenait plus éprise de son amant , et être éprise chez une nation encore un peu sauvage , c'est être à peu près subjuguée. On sait qu'il n'en est pas de même chez les nations polies. Cependant *Holuara* résista

encore quelque temps ; elle ne se rendit même qu'après que don Diègue lui eut promis avec serment de l'épouser. « Ne me trompe pas , lui dit-elle , car plus je t'aime , plus ma vengeance serait terrible. Je me perdrais volontiers pour toi , si tu m'es fidèle ; mais si tu me trahis , ta perte est assurée ».

Le jeune espagnol sentit mieux la force de ses désirs que celle de ce discours. Il promit tout, se soumit à tout, et fut heureux. Ce bonheur fut constant aussi long-temps que lui-même daigna l'être. Mais , soit légèreté naturelle , soit que don Diègue se fût trompé sur ses propres sentimens pour Holuara , il sentit que la possession avait de beaucoup diminué son amour, et bientôt cet amour s'éteignit comme une flamme qui cesse d'être allumée.

Don Diègue avait fait connaissance avec un riche habitant de cette contrée. Celui-ci était père de deux filles , et toutes deux en âge d'accepter un mari ; mais l'aînée fit sur notre espagnol beaucoup plus d'impression que la cadette. Il se décida entièrement pour elle , quoique l'amitié qu'avait pour lui leur père lui eût laissé le choix de l'une ou de l'autre. Don Diègue dissimula encore quelque temps avec Holuara , qui portait en son sein les fruits de leur secrète

intelligence. Elle avait eu quelques soupçons de la perfidie de son amant; mais elle crut que le repentir le lui avait ramené. Elle ne fut détrompée qu'en apprenant qu'il allait, sous peu de jours, épouser sa rivale. On ne concevra bien qu'elle fut alors en fureur, qu'après avoir vu quels en furent les effets. Il serait aussi difficile de bien peindre l'une, qu'il l'est de rendre les autres croyables. Cependant Holuara dissimula encore. Sa colère était arrivée au point de pouvoir se concentrer, sans rien perdre de sa violence. Elle chercha l'occasion d'entretenir en particulier le traître qui l'abandonnait si lâchement; elle fit plus, elle forma le projet de le rendre, au moins, une fois perfide à sa rivale. Je ne veux pas être seule trahie, disait-elle, mais l'indigne don Diègue ne trahira plus jamais personne.

L'espagnol ne se refusa point à l'entretien particulier qu'elle lui demandait : il ne la croyait pas encore bien instruite de ses nouveaux projets. « Je sais tout, lui dit-elle, aussitôt qu'elle put lui parler sans témoins : je sais que tu m'abandonnes, je sais qui tu me préfères ; mon ame est brisée de douleur ! mais mon amour est toujours le même. Prouves-moi, du moins, que tu ne me méprises pas encore ; accorde-moi. . . .

hélas!... ce sera sans doute la dernière.... accorde-moi encore une de ces nuits délicieuses où nous nous sommes prodigué ce que l'amour a de plus doux. Je verrai, par là, que ce n'est point le mépris qui t'éloigne de moi, et cette idée me rendra mon malheur plus supportable ».

Holuara avait réellement trop de charmes pour qu'une pareille demande pût être rejetée. Don Diègue, qui ne l'aimait plus, mais qui, au fond, ne la méprisait pas, lui promit de la revoir dès la nuit suivante.

Cet intervalle fut rempli, par *Holuara*, non à réfléchir sur les plaisirs que promet une telle entrevue, mais à préparer tout ce qui devait servir à sa vengeance. Le cœur frémit, lorsqu'on pense que, dans un sexe né pour être doux, cette cruelle passion peut ainsi absorber toutes les autres.

Don Diègue fut exact au rendez-vous. Il reçut d'Holuara l'accueil le plus affectueux. Elle avait préparé de petits gâteaux, qu'elle savait être fort de son goût; elle le pressa de boire quelques tasses de *hochero*, sorte de liqueur fort agréable, et fort en usage dans cette contrée; mais qui porte violemment à la tête. On eût dit que ce couple vivait dans la plus parfaite union. L'amour même ne tarda point à mêler ses plai-

sirs à cette scène, et il sembla n'être affaibli d'aucune part. Mais, enfin, don Diègue s'endormit profondément. Holuara, qui épiait cet instant, se lève. Ce n'est plus la tendre Holuara, qui vient de goûter et de faire goûter ce que l'amour a de plus délicieux; c'est une furie échappée des enfers pour déchirer un malheureux livré à toute sa rage. Elle se saisit d'un couteau tranchant qu'elle avait préparé tout exprès; égorge son amant endormi, lui ouvre les entrailles, lui arrache le cœur, et sort en poussant d'affreux hurlemens. Elle court, toute ensanglantée, éveiller sa rivale. « Tiens, lui dit-elle, aussitôt qu'elle paraît; tiens, voilà le cœur que tu m'avais enlevé; il est maintenant digne de t'être offert ». Elle lui laisse cet horrible dépôt; et, sans attendre sa réponse, elle vole chez le cacique du lieu. Elle demande, avec des cris furieux, qu'on l'éveille. Elle est admise devant lui, et lui tient ce discours :

« Je viens de tuer un traître qui m'avait promis, par serment, de m'épouser, et qui allait en épouser une autre. J'ai commis cet assassinat sans consulter personne, et je viens te demander la mort, qui m'est bien due. Hâte-toi de me la faire donner. Il me tarde d'aller rejoindre aux enfers celui que je viens de